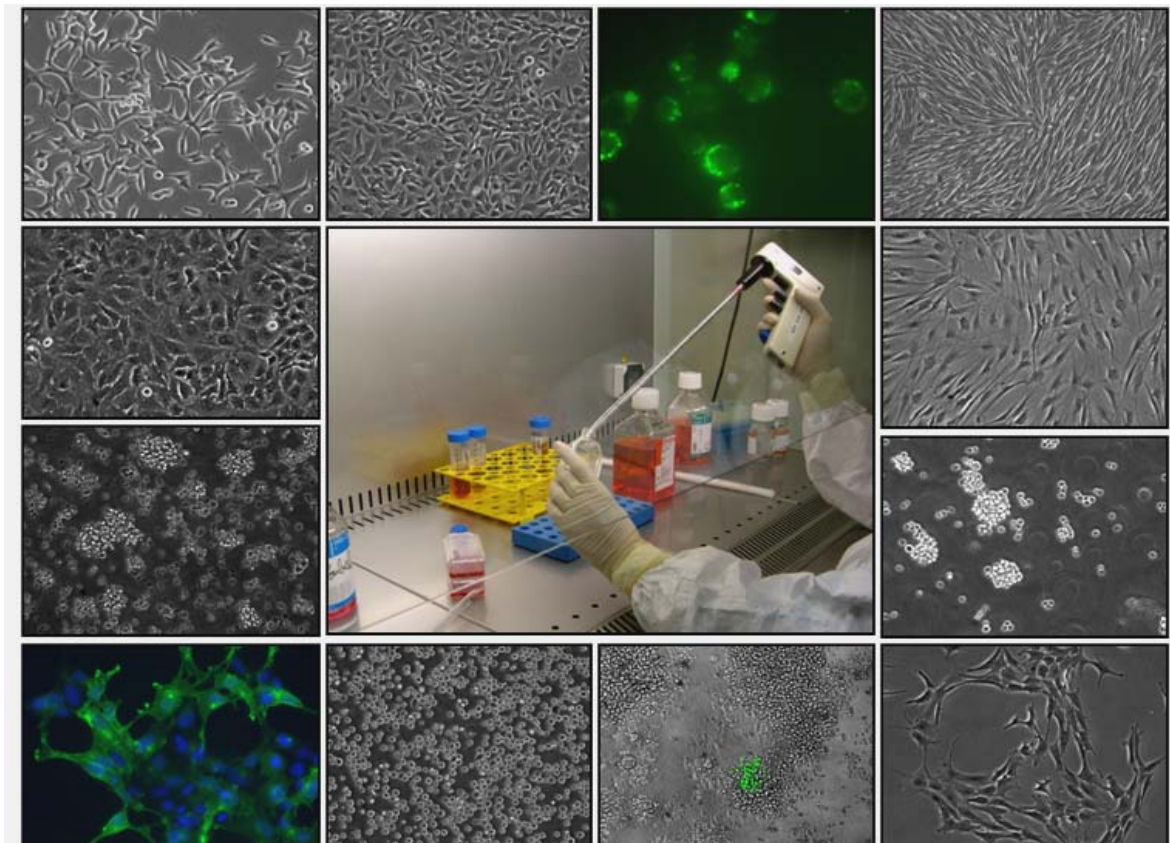


Charte CelluloNet

2010 version 8



Le but de ce document est de décrire les **objectifs** et le **fonctionnement** du Centre de Ressources Biologiques de lignées cellulaires eucaryotes :
« CelluloNet »



Sommaire

Historique	2
Objectifs	3
Organigramme simplifié	3
Services proposés	4
Formulaires et fiches	4

1-Historique

L'IFR128* « **BioSciences Gerland - Lyon sud** » - <http://www.ifr128.prd.fr/> - a été créé le 1^{er} Janvier 2003 et renouvelé en 2007. En 2011, la structure fédérative se poursuivra sous la forme d'une Fédération de Recherche (FR).

Le plateau technique «Production et Analyse de Protéines» possède un service de culture de lignées cellulaires eucaryotes. Depuis 2004, ce service propose aux équipes de recherche qui le souhaitent de sauvegarder leurs lignées cellulaires et/ou de les mettre à disposition des autres équipes de l'IFR128.

Ces lignées cellulaires ont été accumulées au fil des années par les chercheurs, à l'occasion de travaux collaboratifs, ou obtenues à partir de banques de références ou achetées à des sociétés privées, mais aussi établies par les chercheurs de l'IFR. Certains d'entre eux ont également généré des données sur les lignées cellulaires : caractéristiques phénotypiques, entretien, utilisation ; d'autres en ont réalisé des modifications génétiques. Les chercheurs de l'IFR ont donc apporté une contribution significative à ces ressources biologiques.

La mutualisation et l'optimisation de la gestion de ces lignées cellulaires a permis de créer une banque de lignées cellulaires ou «cellulothèque» de l'IFR128.

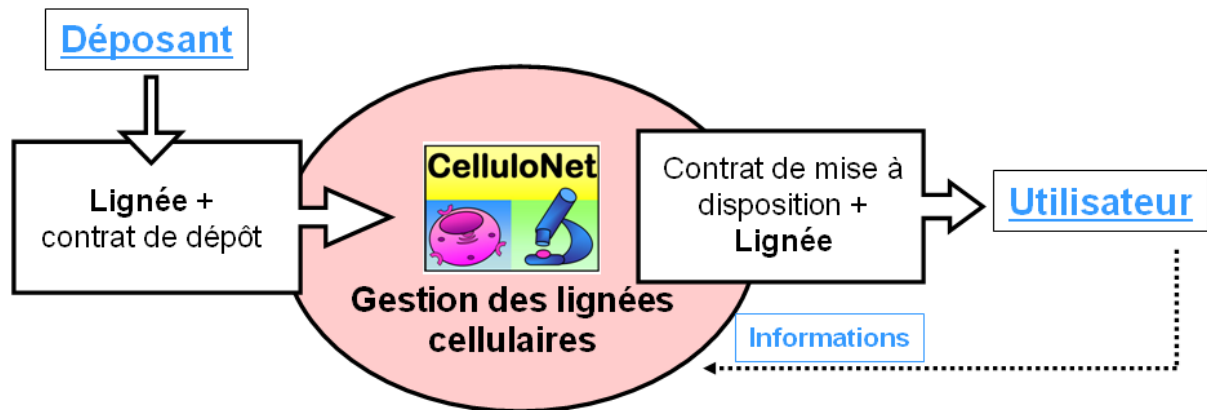
L'IFR128 souhaite utiliser l'expérience acquise par la cellulothèque pour formaliser '**CelluloNet**' qui se veut un Centre de Ressources Biologiques** (CRB) de lignées cellulaires eucaryotes produites et/ou utilisées par la recherche en Biologie et Santé. Les objectifs de **CelluloNet** sont : (1) La gestion de lignées cellulaires (collecte, contrôle, conservation, traçabilité et mise à disposition) selon les exigences de la norme qualité des Centres de Ressources Biologiques NF S 96-900. (2) la diffusion, via le web, des informations associées aux lignées sous forme d'un catalogue. (3) la distribution légale de ces lignées aux chercheurs en biologie et santé.

* Un Institut Fédératif de Recherche (IFR) est un regroupement volontaire d'équipes de recherche rattachées à différents établissements autour d'un projet fédérateur associant plus-value scientifique et mutualisation de moyens matériels et humains.

** Les CRB sont des structures développées pour stocker, conserver et distribuer des échantillons biologiques et les données associées. L'ensemble des ressources biologiques sont réunies en fonction de caractéristiques communes en 'collection'.

2-Objectifs

- 1°) Mettre à disposition un matériel biologique utile aux chercheurs.
- 2°) Augmenter progressivement le nombre et la variété de lignées disponibles.
- 3°) Effectuer un contrôle qualité sur les lignées mises à disposition.
- 4°) Etablir des fiches descriptives des lignées cellulaires avec les informations communiquées par les dépositaires et celles obtenues lors de contrôles qualité.
- 5°) Respecter les restrictions de diffusion et les MTA lors de la mise à disposition de lignées.
- 6°) Communiquer via un site internet sur les ressources biologiques disponibles.
- 7°) Instaurer une traçabilité grâce à un système documentaire.
- 8°) Gérer l'information grâce à un logiciel informatique dédié.
- 9°) Répondre à la norme française des CRBs : NF S 96-900
- 10°) Proposer des actions de formation sur la pratique de la culture de lignées cellulaires eucaryotes aux utilisateurs de CelluloNet.



Représentation schématique de l'objectif de CelluloNet

3-Organigramme simplifié :

L'Inserm est l'organisme responsable de CelluloNet, l'Inserm est la personne morale qui signera les documents officiels et les contrats de dépôt et de mise à disposition des lignées cellulaires.

* Annie Chaboud est Responsable Opérationnel de CelluloNet, son rôle est de mettre en application la politique qualité et de gérer au quotidien CelluloNet, assisté par les responsables suivants:

- * 1 responsable Scientifique : Hélène Valentin, expert local en Immunologie/Virologie
- * 1 responsable Technique : Isabelle Grosjean, conservateur de la collection
- * 1 responsable Qualité : Patricia Barbot, responsable qualité du CRB Virobiotec,
- * 1 responsable Gestion : Tatiana Evlacheva , gestionnaire de l'IFR

Dans l'organisation générale de CelluloNet actuellement en cours d'élaboration, les organes de gouvernance prévus sont :

- Le Comité Directeur de CelluloNet qui comprend des représentants de tous les organismes impliqués (Inserm, CNRS, ENS, Institut Pasteur, HCL, INRA et Université de Lyon), la direction de la Fédération de Recherche (FR), les Directeurs des unités constituantes et le responsable opérationnel. Il a un rôle décisionnel sur la stratégie de CelluloNet.
- 3 Comités de Pilotage (réception / contrôle qualité / expédition) comprenant des experts locaux dans les différents domaines d'applications et qui auront un rôle consultatif sur les activités de CelluloNet.

4-Services proposés

- * Réception de lignées cellulaires déposées dans CelluloNet par les chercheurs.
- * Fabrication des lots dérivés (lot de réserve et lot de mise à disposition) à partir des lignées déposées.
- * Contrôle qualité des lignées cellulaires : conformité aux conditions de culture indiquées par le dépositaire, absence de contamination, morphologie, viabilité, contrôles spécifiques.
- * Mise à disposition et expédition des lignées cellulaires aux chercheurs autorisés qui en font la demande.
- * Production de produits dérivés (surnageant de culture, ADN, Culot sec, ...).
- * Fabrication de lignée stable, OGM, pour l'expression de protéines recombinantes.
- * Conservation d'une lignée + information associée dans le cadre d'activité patrimoniale : dans ce cas, le contrôle qualité et la fabrication des lots dérivés seront réalisés seulement si la lignée est demandée.
- * Formation pratique à la culture de lignées cellulaires.

5-Formulaires et fiches

1 – Formulaire de mise en dépôt de matériel biologique

Le document est un contrat de dépôt complété par le chercheur qui souhaite déposer une lignée cellulaire. Il doit être signé par le chercheur et par le représentant légal de sa tutelle. Ce document spécifie que le déposant accepte que **CelluloNet** mette à disposition la RB en tenant compte **des conditions indiquées** par le déposant.

2 – Fiche de suivi de culture et contrôle qualité

Cette fiche est utilisée à chaque étape de culture cellulaire, elle contient les informations concernant les références des produits utilisés, les protocoles et les résultats obtenus.


3 – Fiche technique du lot de mise à disposition

Cette fiche est rédigée une fois que le lot de mise à disposition est fabriqué et contrôlé. Elle contient les informations associées nécessaires à l'utilisateur.

4 – Accord de Transfert de Matériel ou contrat de cession d'échantillon isolés.

Pour chaque lignée cellulaire, un MTA est rédigé en français et en anglais.

Il est envoyé pour signature à chaque demande de mise à disposition de la lignée cellulaire.

Cadre réservé à CelluloNet	Date de réception :	N° d'enregistrement :
	FORMULAIRE de mise en dépôt de MATERIEL BIOLOGIQUE A compléter par le déposant	CelluloNet Service de Production et Analyse des Protéines (PAP), IFR128 BioSciences Gerland Lyon sud IBCP, 69367 Lyon cedex 07 Tél. : 04 37 65 29 21, Fax. : 04 72 72 25 04

1 - Identification de la lignée cellulaire ()¹

(¹)¹ cocher si des informations complémentaires sont fournies sur les feuilles jointes

Nom de la lignée ou de l'hybridome :

Homonymes :

Nombre de tubes déposés (avec un minimum de 3 tubes) :

Espèce dont est issue la lignée :

Connaissez-vous le système d'immortalisation ? oui non inconnu

Pourriez-vous préciser :

Historique de l'obtention de la lignée :

Niveau de sécurité : L1 L2 L3

Milieu de culture, suppléments, méthode de passage des cellules :

Description scientifique du matériel déposé :

Demandes spécifiques de condition de mise à disposition :

2 - Présence éventuelle de contamination ()¹

(¹)¹ cocher si des informations complémentaires sont fournies sur les feuilles jointes

Mycoplasme : oui non inconnu

Virus : oui non inconnu

Autres : oui non inconnu

Si oui, pourriez-vous préciser :

3 - Si vous déposez un hybridome producteur d'anticorps ()¹

(¹)¹ cocher si des informations complémentaires sont fournies sur les feuilles jointes

Connaissez-vous l'Isotype de l'anticorps : oui non inconnu

Si oui, pourriez-vous préciser :

Quelle est la spécificité antigénique :

4 - Si vous avez modifié génétiquement la lignée cellulaire ()¹

(¹)¹ cocher si des informations complémentaires sont fournies sur les feuilles jointes

Données concernant la lignée parentale

Nom de la lignée parentale :

Est-ce une lignée génétiquement modifiée : oui non inconnu

Si oui, pourriez-vous préciser :

Données concernant l'ADN recombinant (gène d'intérêt + vecteur)

Nom du gène d'intérêt :

Description du gène d'intérêt :

Avez-vous le numéro d'accèsion de la séquence : oui non inconnu

Si oui, pourriez-vous préciser :

Nom du vecteur :

Avez-vous la carte du plasmide : oui non inconnu

Si oui, pouvez-vous fournir le fichier correspondant : oui non

Nom du fichier joint en annexe :

Avez-vous la séquence du plasmide : oui non inconnu

Si oui, pouvez-vous fournir le fichier correspondant : oui non

Nom du fichier joint en annexe :

Données concernant la lignée génétiquement modifiée

Quel agent (antibiotique ou autre) a été utilisé pour la sélection :

La lignée a-t-elle été clonée après sélection : oui non inconnu

Propriétés particulières :

Avez-vous effectué les démarches de déclaration OGM auprès des autorités compétentes :

N° d'agrément CGG :

5 - Domaines scientifiques concernés par le matériel déposé

Virologie : Immunologie : Cancérologie : Autre :

Pouvez-vous préciser :

La lignée cellulaire est-elle déposée dans un autre Centre de Ressources Biologiques ?

6 - Coordonnées du déposant

La personne nommée ci-dessous est volontaire pour mettre son matériel biologique en dépôt à CelluloNet et reconnaît être informé que CelluloNet est une collection de ressources biologiques dont la mission est de préserver les lignées cellulaires et les informations associées qui y sont déposées, et de les mettre à disposition de la communauté internationale à des fins de recherche en biologie et santé.

Nom du déposant :

Prénom :

Titre :

Institution :

Adresse :

Pays :

Tel :

Fax :

E-mail :

Date :

Signature du déposant :

Nom du Responsable légal :

Prénom :

Date :

Signature du Responsable légal :

7- Droits et devoirs du déposant

Droits :


Le déposant sera informé du résultat du contrôle qualité réalisé sur son lot de dépôt.

Le déposant peut à tout moment demander à retirer son matériel biologique de CelluloNet

Le déposant sera informé des mises à disposition faites par CelluloNet via la lettre annuelle.

Devoirs :

Le déposant s'engage lors du dépôt de son matériel biologique à CelluloNet à avoir effectué les démarches nécessaires pour obtenir l'autorisation des ayants-droits dont il fournit la liste en annexe.

Cadre réservé à CelluloNet	Date de réception :	N° d'enregistrement :
	Formulaire d'Agrément de Transfert de Matériel (MTA)	CelluloNet Service de Production et Analyse des Protéines (PAP), IFR128 BioSciences Gerland Lyon sud IBCP, 69367 Lyon cedex 07 Tél. : 04 37 65 29 21, Fax. : 04 72 72 25 04

Préambule

Dans le cadre de ses missions, le Centre de Ressources Biologiques 'CelluloNet' accepte de mettre à disposition d'un chercheur appartenant à la communauté scientifique académique désignée ci-dessous par 'Bénéficiaire' un droit non-exclusif d'utilisation à des fins de recherches non-commerciales de la Ressource Biologique ci-après décrit, 'Matériel' qui sera utilisé par le bénéficiaire pour l'activité de recherche décrite dans le présent accord. En contre partie, le bénéficiaire s'engage à informer CelluloNet des résultats qu'il publiera grâce à l'utilisation du matériel fourni.

Termes du contrat

Le partenaire qui met le matériel biologique à disposition est le Centre de Ressources Biologiques CELLULONET représenté par son Directeur.

Nom du Directeur et Adresse de CelluloNet

Le MATERIEL BIOLOGIQUE : (à compléter par CelluloNet)

Nom de la lignée cellulaire et Numéro de référence CelluloNet

Nom du déposant + nom de son Institution à la date du dépôt à CelluloNet

Référence de la publication décrivant le Matériel.

Le BENEFICIAIRE est le scientifique qui reçoit le matériel, il est représenté par le responsable de la structure dans laquelle il travaille. (à compléter par le bénéficiaire)

Nom du scientifique, adresse du laboratoire

Nom du responsable et adresse de l'institution

ACTIVITES de RECHERCHE envisagées par le bénéficiaire au moyen du MATERIEL biologique :

Description des recherches (à compléter par le bénéficiaire)

Convention entre les parties

* Le bénéficiaire reconnaît que cet accord a pour but d'encourager la coopération scientifique visant au développement d'applications du matériel ainsi qu'à l'échange de données techniques.

* CelluloNet s'engage à fournir au bénéficiaire le matériel dans un délai d'un mois à compter de la réception du présent accord signé.

* CelluloNet ne pourra être tenu responsable des avaries de transport éventuelles dans le cas où le matériel n'arriverait pas ou alors arriverait à l'adresse dans des conditions telles qu'il serait inutilisable.

* En cas de communication scientifique sur le matériel ou grâce à l'utilisation du matériel, le bénéficiaire s'engage : (1) A citer la publication et les auteurs à l'origine de la production du matériel. (2) A transmettre une copie de la communication à CelluloNet dans les meilleurs délais.

* Le bénéficiaire s'engage à obtenir l'autorisation de CelluloNet avant de transmettre le matériel à une tierce personne.

* Le bénéficiaire s'engage à ce que le matériel : (1) Soit utilisé aux seules fins des recherches décrites dans le présent accord. (2) Ne soit pas utilisé sur des sujets humains, pour des essais cliniques ou à des fins de diagnostic faisant appel à des sujets humains. (3) Soit utilisé uniquement en accord avec les lois et la réglementation applicables à ce type de matériel. (4) Soit utilisé exclusivement chez le bénéficiaire et par les scientifiques travaillant dans le laboratoire du bénéficiaire ou sous sa responsabilité directe.

* Le bénéficiaire ne peut en aucun cas fournir des modifications (substances créées par le bénéficiaire qui contiennent et/ou incorporent le matériel) pour des applications commerciales sans le consentement écrit préalable de CelluloNet et du service de valorisation de la structure du déposant.

* Le bénéficiaire reconnaît que le présent accord ne peut être interprété comme constituant une licence à son profit ou un engagement ou une obligation de conclure quelque accord ultérieur.

Conditions financières

Le matériel est transmis en contrepartie de la somme de € correspondant au remboursement des frais de préparation de contrôle et de stockage.

CelluloNet enverra une facture qui mentionnera les modalités de paiement (délai, compte) au bénéficiaire à l'adresse mentionnée en première page.

Garanties

Le bénéficiaire accepte le matériel en l'état et reconnaît qu'il est de nature expérimentale et qu'il doit donc être utilisé avec prudence et avec précaution, puisque toutes ses caractéristiques ne sont pas connues et qu'il peut avoir des propriétés dangereuses.

CelluloNet ne garantit pas que l'utilisation du matériel ne porte pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers.

Durée du contrat

Le matériel est mis à disposition du bénéficiaire dans le cadre de l'activité de recherche décrite ci-dessus en tenant compte du fait que le bénéficiaire aura la possibilité de conserver le matériel dans son laboratoire aussi longtemps qu'il le juge utile.

Signatures

Nom du **bénéficiaire** :

Titre :

Date et signature :

Nom du **responsable habilité à engager l'institution du bénéficiaire** :

Titre :

Date et signature :

Nom du **responsable légal de CelluloNet**:

Titre :

Date et signature :